L'église Notre-Dame

Il est difficile de distinguer l'histoire de l'église du Temple de l'histoire de la Commanderie car elles sont par nature indissociables mais dans la mesure où la chapelle, templière puis hospitalière, est devenue église paroissiale, elle a en quelque sorte eu une existence propre et il nous a semblé possible de tenter de la retracer à partir de documents d'archives. En plus de son indéniable intérêt historique, cette église offre la particularité d'avoir vu inverser son chœur, inversion due à l'unique volonté des fidèles de la paroisse de posséder «un aussi beau clocher que les paroisses voisines».

La chapelle templière

Elle est partie intégrante de la première Commanderie, avec le logis, vers 1265 sur des terres données par le seigneur de Montpezat, Rainfroid Ier, aux Templiers un siècle plus tôt lors de son départ pour la 3ème croisade (Philippe Auguste, Richard Cœur de Lion, Frédéric Barberousse).

Les templiers dont l'ordre a été créé en 1120 sont établis depuis 1150 environ à Agen dans un couvent proche de l'actuelle poste et aujourd'hui disparu.

La chapelle templière est alors un édifice rectangulaire de 27,10 m de long et de 7,15 m de large orientée Ouest-Est. Elle est accolée au logis du Commandeur qui fait exactement les mêmes dimensions. Les deux bâtiments sont séparés par un mur de refend percé d'une porte au nord du chœur (à la hauteur de la statue actuelle de Jeanne d' Arc) et qui permet de passer de l'une à l'autre.

Les fondations, larges de 2 m sont peu profondes et reposent directement sur la grave qui constitue le terrain de cette terrasse du Lot.

Le bâtiment est construit en moëllons calcaires sur 6,50 m de haut, puis en grosses briques épaisses de 14 cm dans la partie supérieure; ce bâti est caractéristique de la fin du XIIIème siècle et du début du XIVème dans la région. Les murs extérieurs et intérieurs sont épaulés par des contreforts rectangulaires, 5 pour les murs gouttereaux et 3 pour les pignons. La chapelle est alors constituée d'une nef voûtée en berceau brisé divisée en 4 travées par des pilastres ayant pu supporter des arcs doubleaux, elle a un chevet plat et son chœur est à l'Est (là où l'on entre actuellement dans l'église). L'accès à l'édifice s'effectue alors par un portail situé à l'Ouest (derrière le chœur actuel). On ne sait pas si cette entrée est surmontée d'un clocher-mur dès l'époque templière.

On ne sait rien non plus de son décor intérieur sauf qu'un petit modillon sculpté en forme de visage s'y trouvait sans doute avant d'être réutilisé par Bernard Gros en décoration sur la façade nord de la Commanderie hospitalière.

La chapelle hospitalière

Au cours des conflits entre France et Angleterre, l'édifice, hospitalier depuis l'interdiction de l'ordre templier en 1312, est incendié. C'est surtout le 1er étage qui est détruit. Il est impossible de savoir quand, car les événements dramatiques se succèdent en Agenais et les archives ont disparu.

En 1475, le Commandeur hospitalier Bernard Gros arrive au Temple de Breuilh (ou Breuil ou Brulhes) et restaure et agrandit le bâtiment.

Il reconstruit un logis en L sur l'ancien logis templier et il réhabilite l'église : il l'agrandit par

le Sud en lui adjoignant une chapelle, c'est la chapelle de Saint Jean Baptiste (de l'Epitre), qu'il rattache à la nef primitive en creusant le mur gouttereau Sud en dégageant les piliers que l'on peut toujours voir aujourd'hui. Il lui rend un toit, disparu lors de l'incendie évoqué précédemment et érige un plafond en croisées d'ogives (qui est sans doute celui que l'on voit aujourd'hui) plus bas que le berceau brisé d'origine. On entre toujours dans l'église par un portail à l'Ouest et c'est peut-être lui, en tout cas un hospitalier, qui fait construire au-dessus de ce portail le clocher-arcade à baie trilobée que l'on peut observer sur le plan de Bénouville (1).

L'église à partir du XVIème siècle et selon le chanoine Durengues (2)

Cette église rénovée est désormais séparée du logis hospitalier par une impasse et le 3 novembre 15, Jean Valéri (3), effectuant une visite pastorale, note : "L'église paraît avoir été préservée de tout désastre pendant la période des guerres religieuses".

Quant à Nicolas de Villars (4), en 1603, il la trouve :

"Toute entière, bien voûtée et couverte, pourvue des ornements nécessaires pour dire la messe, avec 2 belles cloches. Seul, le cimetière, situé hors l'enclos du château n'est pas dans l'ordre, pour être tout ouvert".

En 1639, un archiprêtre écrit dans son verbal de visite:

"l'église est dans le fort du château... elle est voûtée de tuiles, elle est bien pourvue, il y a une grande chapelle à deux voûtes où il y a un autel dédié à Saint Jean. Le clocher est au bas, en triangle avec une cloche de sept quintaux".

On lit dans le verbal de Claude Joly (5), 1668 :

"L'église est longue de 30 pas, large de 15, y compris la chapelle. Le maître-autel séparé de la nef par un balustre comporte 3 gradins supportant un tabernacle de 4 pieds en bois peint avec son pavillon surmonté d'un grand tableau de l'Assomption, lui-même entouré de 4 autres tableaux. A l'Épitre, dans la belle chapelle dédiée à Saint-Jean, l'autel, lui aussi fermé d'un beau balustre est orné d'un baptême du Christ de 8 pieds flanqué d'un second tableau représentant une prédication de Saint-Jean au désert. Une autre peinture du Christ en croix occupe le pan de mur entre les deux autels, un riche décor textile complète l'ensemble".

Ce mobilier subit des dégradations pendant la Révolution car il est totalement renouvelé dans le courant du 19ème siècle : verrières, autels de marbre de style néo-gothique et néo-roman, chaire en noyer, bénitier en marbre rouge, chemin de croix sur toile à cadres dorés, tableaux par les peintres A. Leglu (1868) et dom Céraldi (6), qui se trouvent toujours dans l'église. Cet ensemble, décrit dans l'inventaire de 1906 a été entièrement supprimé lors d'une rénovation postérieure : les trois autels ont disparu, les fonts baptismaux, la chaire, le chemin de croix ainsi qu'un grand lutrin à deux lyres.

Aujourd'hui, on ne peut plus voir que les deux tableaux du 19ème, quelques objets d'orfèvrerie, un ensemble de statues de plâtre et les vitraux créés en 1950 par Jacques Leuzy (vitraux offerts par EDF en 1950 pour compenser l'impossibilité de continuer à pratiquer le culte à Saint Gervais).

L'église conserve aussi dans le chœur, la cloche de Saint-Germain (1834).

Fonctionnement

Avant la Révolution, le Commandeur percevait toute la dîme (8) et il payait une pension au curé. En 1603, 1639, 1734, cette pension consistait en 12 sacs de blé-froment, 12 sacs de seigle, 3 barriques de vin, 12 livres d'argent avec du bois et le quart de la dîme verte ou dîme des légumes (pois cassés, garousses, lentilles, fèves).

Le curé était en outre logé dans une dépendance de la Commanderie, dans une maison attenante au "*château*", «*vis à vis le fond de l'église*». Il disposait en outre d'un jardin hors les murs et d'un gleysage (6) de trois cartonnats (7) situé derrière l'église de Saint-Germain.

Le curé était assisté par un vicaire également pensionné par le Commandeur (livres et un cent de fagots en 1667) et logé dans une petite maison adossée à l'église. Il assurait aussi le service soit à Notre-Dame, soit dans ses deux annexes Saint-Germain et Saint-Caprais. La messe était dite à la matrice (l'église principale) le dimanche; il y avait deux messes les jours de fête et toujours les vêpres le jour du saint patron. La messe était dite tous les quinze jours dans les églises annexes (de quinze en quinze).

Il existait alors 3 confréries:

- la plus ancienne était celle de Saint-Jean. Les confrères assistaient aux processions avec un cierge allumé, la veille de la fête de Saint-Jean Baptiste et deux fois le jour de la fête.
- La deuxième était celle du Saint-Sacrement qui faisait la fête de l'Adoration le 2 août et avait été établie sous Monsieur d'Elbène (9).
- La dernière était celle des dames de la Charité "qui n'avait pas de fonds mais qui, au moyen de quêtes, aidait les pauvres honteux".

Le jour de l'Ascension, on allait solennellement en procession à Notre-Dame de la Rose à Sainte-Livrade, cet usage s'est continué jusqu'à la fin du 18ème siècle, mais depuis le Concordat (10), c'est vers l'église Saint-Caprais où se trouve la statue miraculeuse (11) que se dirige la procession.

De nos jours il n'y a plus de pèlerinage mais la fête locale est encore le jour de l'Ascension.

RENOVATIONS DU 19éme

LE PRESBYTERE

Il est très difficile de situer les différents emplacements du presbytère. La première mention d'un presbytère est celle qui se trouve plus haut : *vis à vis le fond de l'église*. C'est assez vague.

Les autres documents le mentionnant sont les suivants:

10 Avril 1831:

Le conseil de fabrique demande la réparation du presbytère.

15 Avril 1832:

Délibération du Conseil Municipal: le presbytère ne peut pas être réparé : il est en trop mauvais état, il doit être démoli et reconstruit, mais «la pauvreté règne : depuis 3 ans, la commune a perdu toutes ses récoltes par les funestes ravages de la grêle et depuis 18 ans, la paroisse a été privée d'un prêtre titulaire. Il vient de lui en être accordé un mais il risque de lui être retiré car elle est dans l'impossibilité de lui préparer un logement convenable».

8 août 1833:

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à acquérir la maison et une partie du jardin des héritiers de feu Mr Pons, desservant de cette commune pour faire une maison presbytérale moyennant 4.500 francs, mais, le 15 juin 1836, on trouve un devis de reconstruction de l'ancienne maison presbytérale, mais pas de document par la suite. Qu'en est-il exactement ? Puis, le 11 septembre 1874, un acte est passé devant Maître Dalidau, notaire à Sainte-Livrade entre le Maire, Jean Paute et Jacques Fourcault, ancien boulanger et Catherine Rieucros, son épouse : vente d'une maison pour servir de presbytère (Est-ce l'actuel?).

Enfin, en 1875, le conseil de Fabrique signale à la Commune qu'il ne lui a rien demandé pour la construction du Presbytère (s'agit-il de l'actuel ou du moins de ce qu'il en reste ?)

EGLISE NOTRE-DAME ou une histoire de clocher

10 Août 1844:

Réunion du conseil municipal

8 présents : MM. Lartigues, maire; Allègre, Dessolier, Nègre, Lambert, Gouny, Loubat, Douzon.

Il faut réparer le couvert de l'église du Temple

8 mai 1846:

Conseil municipal:

«vu la pétition à lui adressée par le conseil de fabrique en février 1845, tendant à requérir du sieur Jauzenques une langue de terre qu'il jouit au-devant de l'église, entre le mur de l'église et le cimetière pour servir d'emplacement à un nouveau clocher et dont le dessous servirait à la sacristie, attendu le mauvais état du clocher actuel et de la sacristie dont l'humidité du mur gâte le linge et les meubles qui y sont placés».

Le terrain en question «confronte du Levant au cimetière, du midi du chemin qui conduit du Temple au Port et à l'église, du couchant à l'église et du nord à partie restante au sieur Jauzenques. Dans le cas où le maire ne pourrait obtenir la cession volontaire de cette partie, le conseil municipal l'autorise d'en provoquer la cession par toutes voies de droit et par l'expropriation forcée, pour cause d'utilité publique. L'ensemble représente 60 centiares».

Un document ultérieur nous apprend que Monsieur Jauzenques ne consentira à la cession qui lui est proposée que si la commune lui donne en échange une portion égale de terrain dans le cimetière supprimé et en avant de sa propriété restante. Par ailleurs, il se réserve un droit de passage pour aller à l'église. La commune accepte.

29 mars 1847:

La commune cède 60 centiares de terrain et reçoit en échange 1 are 60 centiares «situé audevant de l'église, entre le mur de celle-ci et l'ancien cimetière et formant une ancienne dépendance des fossés du château».

6 octobre 1850:

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Fabrique : MM. Dessolier, Lamauroux, Leglu, Gouny.

«L'église est inachevée, la commune a 1.200 âmes. Il faut remanier le carrelage de la nef qui est en mauvais état, il faut faire l'acquisition d'un appui de communion. La sacristie est malsaine et fait une saillie sur la voie publique, masque le quartier et obstrue la circulation» La commune est mise en demeure de faire les travaux.

Celle-ci refuse de recourir à de nouveaux impôts mais trouve un moyen de faire rentrer de l'argent : elle va vendre plusieurs parcelles de chemin devenus inutiles par suite de l'établissement des routes nationale et départementale 111 et 13.

Le 19 mars 1871:

Nous trouvons un traité de gré à gré entre le conseil de fabrique : MM. Lambert, Paute, Pourcharesse, Lamauroux, l'abbé Bascaube et Pierre Fabre, entrepreneur au Temple : il s'agit d'un accord pour les travaux de reconstruction de la sacristie pour 2003,86 francs avec rabais de 15 francs pour chaque 100 francs.

On substituera la pierre de Condat à la pierre de pays prévue au devis sans augmentation de prix. La tuile sera en plates de Toulouse au lieu d'être en tuiles canal.

18 août 1875:

Le président de la fabrique du Temple demande de traiter de gré à gré pour les travaux à faire à la toiture de l'église conformément au devis approuvé. Le conseil municipal approuve.

Présents : Mr Paute, maire, MM, Gouny, Bourbet, Bergel.

Absents : MM. Latour-Marliac, Jauzenques, Denègre, Cazenade fils, Costes fils, Sarazi, Siphéras fils, Bézy fils.

Le travail sera fait par Monsieur Bax, maître-charpentier au Temple. Copie du traité passé entre l'entrepreneur, Monsieur Bax et le président de fabrique, Monsieur Lambert :

- dépose des tuiles et lattes du pan sud.
- remaniement complet de la couverture du long pan nord pour la valeur des tuiles et lattes provenant de l'autre pan.
- découverture de ce pan à tuiles plates à double emboîtement sur lattes en sapin de 2 cm et demi sur 0.04.
- faîtière à recouvrement.
- sapin du nord pour recouvrement des pannes.
- dalles en zinc, peinture comprise.
- tuvaux en zinc, colliers.
- dérasement du mur latéral sud-est.
- pierre de taille de Condat posée sur mortier fin et ravalée suivant profil donné par l'architecte pour l'entablement et le profil rampant du pignon côté du levant.
- enduit en mortier de chaux grasse et sable de rivière poli.

Le conseil de fabrique demande au conseil municipal de lui accorder sur les fonds libres de la commune de quoi satisfaire ces réparations pressantes car il fait remarquer que pour la construction du presbytère, il n'a rien été demandé à la commune (voir plus haut).

1876 : Copie du budget de la fabrique de l'église du Temple (voir document, les grosses réparations sont sans doute celles prévues ci-dessus).

11 août 1878:

Un extrait du registre des délibérations du conseil municipal précise :

- 853,86 francs pour la construction du presbytère.
- 457,29 francs pour échange et achat de la maison Fourcaud.
- projet de construction des murs du cimetière du Temple.

1895:

Sur un extrait des comptes de la fabrique, on constate un legs de 6.000 francs affecté aux réparations de l'église de la part d'Antoinette Chopis, épouse Lamouroux. La somme a été placée au Trésor avec intérêts le 11 août 1894.

2 février 1895:

Réunion du conseil de Fabrique : présentation des plans et devis dressés par Monsieur Bouillet, architecte à Marmande pour la reconstruction d'un clocher et la restauration de l'église.

Mention des fonds: en plus du legs Chopis, une souscription volontaire a été lancée, elle s'élève à 5.700 francs et a pour but d'éviter un nouvel impôt.

Le conseil de fabrique demande au conseil municipal d'approuver les plans et devis.

10 février 1895:

Le conseil municipal approuve mais à la condition expresse: «La commune ne pourra être rendue responsable des dépenses résultant de l'exécution des travaux projetés».

25 juin 1895:

Le comité des édifices diocésains estime

- que le clocher projeté n'est pas exécutable pour la somme prévue au devis (19.900 francs)
- que la disposition générale est mauvaise (le ministère de l'Instruction Publique, des Beaux arts et des Cultes demande une nouvelle étude).

9 septembre 1895:

Certificat de Monsieur Latour-Marliac, maire : la population de la commune est de 897 habitants et il y a 12 conseillers municipaux en exercice.

28 décembre 1895 :

Le directeur des cultes décrit ce qui ne va pas dans le nouveau clocher: la hauteur de l'édifice, le décor de la flèche. Il faut supprimer le porche prévu, et ne pas installer la statue de la vierge au sommet.

12 janvier 1896:

Jean Gallet, entrepreneur, précise son projet au président de fabrique :

«L'église appartient à l'architecture gothique de la fin du XIVème siècle. J'ai cru devoir projeter un clocher qui s'harmonise avec le reste de l'édifice. La suppression du gâble du porche, de ceux de l'étage du beffroi ainsi que celle des cordons bagués, arêtiers et crochets aux pyramidions et à la flèche ne ferait pas faire une économie très considérable mais ôterait au clocher tout son caractère».

Les paroisses voisines telles que Fongrave, Saint-Etienne de Fougères et Dolmayrac possèdent des clochers au moins aussi élégants que celui projeté pour le Temple et les habitants seraient sûrement peu satisfaites d'avoir un clocher beaucoup plus modeste que celui des paroisses voisines. Il existe une statue de la vierge sur le pignon de la nef et si elle restait

où elle est, elle serait entièrement cachée par le clocher. J'ai cru bien faire de la placer au sommet de la flèche où elle sera bien en vue et terminera bien l'édifice (...) Joints à cette déclaration.

- un certificat du maire de Miramont de Guyenne disant que Gallet Jean, entrepreneur a construit un clocher et présente toutes les garanties qu'on peut attendre d'un entrepreneur
- un contrat de Gallet s'engageant à effectuer les travaux pour la somme fixe de 18.000 francs.

2 mars 1896:

Le ministère de l'Intérieur, des Beaux-Arts et des Cultes accorde un secours de 6000 francs «À condition de supprimer le gâble du porche et ceux du clocher, de réduire sensiblement la hauteur de ce dernier, de supprimer toute la décoration de la flèche et des pyramidions et tous les crochets et de ne pas laisser la statue de la vierge au sommet de la flèche».

19 avril 1896:

Le conseil de fabrique accepte les conditions : la flèche sera terminée par une croix surmontée d'un paratonnerre.

21 avril 1896:

Certificat de Bernard Escloses, curé:

«Les cérémonies du culte ne pourront avoir lieu avec la pompe des temps ordinaires comptetenu des travaux de construction du clocher: il sera donc réalisé une économie sûre: 253 francs».

14 décembre 1896 :

Courrier de Monsieur le Maire à monsieur le Préfet: «Les travaux ont été poussés activement, les ¾ sont accomplis. Merci de verser dans la caisse municipale les 6.000 francs que l'état a daigné nous accorder».

Mi 1897:

Les travaux sont accomplis. Finalement, on a construit un clocher, un narthex avec la chapelle des fonts baptismaux décorée de culots pastichant ceux de Saint Jean de Balerme, des sacristies et une travée supplémentaire à l'est.

NOTES

1 - Bénouville

- 2 **Chanoine Durengues**, originaire du Villeneuvois qui a laissé une histoire manuscrite de toutes les paroisses du diocèse d'Agen. (Début XXème).
- 3 **Jean Valéri** est un évêque suffragant c'est à dire auxiliaire de Matteo Bandello (1550-1555) qui a effectué des visites pastorales et a laissé des rapports de ses visites.
- 4 Nicolas de Villars, évêque d'Agen (1587-1608) A laissé des rapports de visites.
- 5 **Claude Joly**, évêque d'Agen (1664-1678)
- 6 L'Immaculée Conception d'A.Leglu d'après James Leygues. 1858:
- La figure en pied est inscrite dans un arc cintré dont les écoinçons sont peints en noir, elle est

couronnée d'étoiles et foule au pied un serpent et un croissant de lune. Une des toiles de James Leygues se trouve à l'église de Dolmayrac.

La Sainte Famille dite Vierge de Séville de **Dom Céraldi**:

Copie de la Vierge de Séville de Murillo qui se trouve au Louvre.

- « C'est une Vierge à l'Enfant accompagnée de Sainte Anne, Saint Jean Baptiste enfant et Dieu le Père en vol ». On note aussi le Saint-Esprit sous sa forme habituelle de colombe, un ange et un agneau.
- 7 Gleysage: morceau de terrain appartenant à l'église du lieu. (Glèisa en Occitan, en latin ecclesia, église)
- 8 Cartonat: mesure agraire, chaque cartonat produit un carton.
- 9 Barthélémy d'Elbène, évêque de 1636 à 1663.10 Concordat : Accord entre le Saint-Siège et un état, ici, Concordat de 1801 entre Bonaparte et Pie VII (redécoupage des diocèses, évêques nommés par le gouvernement...) 11 Statue miraculeuse: celle de Notre Dame de la Rose déjà mentionnée dans notre parution précédente.
- 10 Concordat: Accord entre le Saint-Siège et un état, ici, Concordat de 1801 entre Bonaparte et Pie VII (redécoupage des diocèses, évêques nommés par le gouvernement...)
- 11 Statue miraculeuse: celle de Notre Dame de la Rose déjà mentionnée dans notre parution précédente.